



CIRCULAIRE DE RENTRÉE 2023 – 2024

La rentrée scolaire est fixée le **Lundi 4 septembre**. (code immeuble A6934)

Cette année de nouveau, la rentrée de vos enfants se fera en douceur et en deux temps.

Il n'y aura ni cantine, ni étude et garderie le Lundi 4 Septembre,

Le matin :

Du CP au CM2 : 1^{er} groupe RDV à **9h00** dans la cour de l'école.

De la PS à la GS : 1^{er} groupe à **9h30**

Les enfants rentreront chez eux à **11h30** pour les élémentaires et les maternelles.

L'après-midi

Du CP au CM2 : 2^{ème} groupe RDV à **14h00** dans la cour de l'école.

De la PS à la GS : 2^{ème} groupe à **14h30**

Les enfants sortiront à 16h30 pour les élémentaires et les maternelles.

Listes des ½ groupes par classe ci-joint.



Horaires de classe

Les élèves ont classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis **de 8h45 à 11h30 pour les maternelles et 12h15 les élémentaires ; puis de 13h45 à 16h25 pour les maternelles et 16h35 pour les élémentaires.**

Samedis travaillés uniquement pour les élémentaires (cf.calendrier) : **de 9h00 à 12h00.**

Il n'y a pas classe le mercredi.

Entrées et Sorties

8h15 : ouverture de l'école.

8h30 : Les enfants montent dans les classes.

- 11 h 30 : sortie des élèves de maternelles externes.
- 12h15 : sortie des élèves d'élémentaires externes.
- 13 h 40 : retour des élèves externes.
- 12h15-13h40 : accueil fermé, pas de retour possible sur ce créneau.
- 16 h 25 : sortie des maternelles dans la cour.
- 16h35 : sortie des élémentaires dans la cour (les parents sont responsables de la surveillance de leurs enfants dans le respect du règlement de l'école).
- 16h45 : début de la surveillance sur cour de la garderie et des études surveillées.
- 18h00 : sortie des ateliers, de la garderie et l'étude à la porte vitrée.

Garderies - Etudes surveillées

La garderie (Maternelle) et l'étude surveillée (Elémentaire) démarreront dès le Mardi 5 septembre. Pour une garderie ou étude exceptionnelle, le tarif est de 8 euros.

Si votre enfant commence un atelier à 17h15 ou 30, il sera pris en charge par la garderie. Cette prise en charge vous sera facturée. Consultez les différents forfaits proposés dans le règlement financier.

Après 18h, tout retard vous sera facturé 8 euros par tranche de ¼ d'heure.

Pour les études et garderies exceptionnelles, merci de prévenir Armelle et l'enseignant au plus tard le matin même ; leur coût sera dorénavant à régler le jour même à l'accueil. Vous pourrez acheter des lots de tickets par 5 ou 10.

Si vous souhaitez un forfait garderie/études annuel de 1 ou 2 ou 3 ou 4 jours, merci de bien l'indiquer sur la fiche de renseignements divers ci-jointe à nous rendre le jour de l'entrée.

Le mercredi matin

L'école n'accueillant pas de centre de loisir, vous avez la possibilité d'inscrire votre enfant :

- A partir de 3 ans : l'association des Jeunes Bernardins (13 bis rue des Bernardins, paris 5)
- A partir de 4 ans : la maison des jeunes de Saint-Médard (3 rue du Gril, paris 5. Tél : 01 43 31 44 84)
- A partir de 6 ans : l'association du Patronage Sainte Mélanie (19 rue Tournefort, Paris 5. Tél : 01 43 31 49 06)

L'école Saint Victor accueille l'Association du Bus Anglais le mercredi matin de 9h00 à 12h00 pour des cours d'anglais renforcé, à partir de la GS jusqu'au CM2, sur inscription. Les inscriptions se font en ligne : <https://www.lebusanglais.com/product/wedsv/>

Équipe Educative

CYCLE 1 / Maternelles

Petite Section : Laurence VALLET et Anastasie CARDOT-PADONOU (Asem)

Moyenne Section : Justine MASSOL et Christelle CHARVIN (Asem)

Grande Section : Marie-Cécile DESHAYES et Elodie COLOTROC (Asem)

CYCLE 2

CP : Elaine TAPIE

CE1 : Manon VANDE

CE2 : Aurélie MALLONE (lundi & mardi) à **mi-temps** avec Marie-Madeleine De MAACK (jeudi & vendredi)

CYCLE 3

CM1 : Estelle NORMAND

CM2 : Clément PEYREFITTE

Regroupement d'adaptation : Guillemette LUCAS DE LESTANVILLE

Professeur de sport : Joël LEFRANC

Education musicale et chant choral primaire : Valérie PENY

Direction : Karen VAN MOORLEGHEM / Assistante : Armelle BLOCH



BONNES VACANCES !